



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

30 mai 2016

Lutte à la consommation abusive de médicaments d'ordonnance

Selon Santé Canada, environ 410 000 Canadiens ont affirmé avoir abusé de médicaments sur ordonnance tels les analgésiques opioïdes. Les produits pharmaceutiques psychoactifs sont la troisième substance que les adolescents consomment le plus de manière abusive, après l'alcool et la marijuana.

À la suite d'une initiative de L'Association canadienne des chefs de police, dans le cadre de la Journée nationale de retour des médicaments d'ordonnance, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent souhaite sensibiliser la population sur cette problématique de santé et de sécurité publique. Les agents sociocommunautaires collaborent avec plusieurs pharmacies du secteur.

Une bonne solution pour contrer la consommation abusive de médicaments d'ordonnance est simplement de se débarrasser des médicaments inutilisés ou dépassés, d'une façon sûre et responsable en les remettant à votre pharmacie de quartier.

«On oublie de faire le ménage de sa pharmacie. Il est difficile de pouvoir contrôler les quantités, explique le capitaine Yanic Parent. Les jeunes s'imaginent à tort que les médicaments d'ordonnance sont moins dangereux que la drogue. Or, leur mauvais usage récréatif peut mener à la dépendance et à des conséquences tragiques. En éliminant la source, on diminue nécessairement les risques.»

Conseils pour prévenir l'abus de médicaments sous ordonnance :

- Gardez les médicaments dans un endroit sécurisé, comme un casier ou une armoire sous clé.
- Faites le suivi de vos médicaments sur ordonnance en comptant les pilules dans chaque emballage.
- Évitez de partager vos médicaments avec des membres de votre famille ou vos amis, même si on leur a déjà prescrit ce médicament auparavant.
- Retournez tout médicament inutilisé ou périmé à votre pharmacie ou à un programme de récupération.
- Faites un suivi de vos renouvellements à la pharmacie. Assurez-vous d'avoir été la seule personne à effectuer vos renouvellements.





À propos de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, un corps de police de niveau 2 composé de 233 policiers et policières, dessert 17 municipalités : Beloeil, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Sainte-Julie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Varennes et Verchères. Ce territoire regroupe 200 000 habitants.

Source :

Capitaine Yanic Parent

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Section relations publiques et communautaires

Téléphone : 450 536-3333

